

CONTACTS



MAIRIE

LA NOUVELLE ÉQUIPE EN ACTION

03

PRÉSENTATION
DU NOUVEAU
CONSEIL MUNICIPAL

08

TRAVAUX
NOUVELLES ÉTUDES
NOUVEAUX CHANTIERS

11

LES RÈGLES DE CIVISME
POUR BIEN
VIVRE ENSEMBLE

02
INFOS MAIRIE
VOS ADJOINTS
& CONSEILLERS

06
INFOS MAIRIE
LES AGENTS ADMINISTRATIFS
SERVICES TECHNIQUES

08
INFOS MAIRIE
PERSONNELS CANTINE, ÉCOLES
MÉNAGES

08
INFOS MAIRIE
TRAVAUX EN COURS

10
INFOS MAIRIE
SEM
DÉPART RETRAITE

11
DOSSIER
BIEN VIVRE ENSEMBLE

14
INFOS MAIRIE
RAM
TRIBUNE LIBRE
ASSISTANTE SOCIALE

15
ÉTAT CIVIL
AGENDA

16
LA FOUILLOUSE
VUE PAR LES FEUILLANTINS



PATRICK BOUCHET

MAIRE

ÉDITO

CHÈRES FEUILLANTINES ET CHERS
FEUILLANTINS,

Avant tout je tiens à vous remercier de la confiance accordée pour la gestion de notre village durant les 6 prochaines années.

Nous sommes prêts à mettre en œuvre, avec dynamisme et passion, le programme que nous vous avons proposé.

Si le virus SARS-Cov2 a rendu le scrutin du 15 mars très atypique, nous pouvons être fiers d'une participation au-dessus de la moyenne nationale (40.11%) mais nous restons humbles et lucides, les craintes légitimes de contamination n'ont permis de constater que 1368 émargements et 1318 bulletins exprimés sur 3 403 inscrits.

Nous étions favorables au report des élections municipales, afin de permettre au plus grand nombre de

pouvoir s'exprimer et l'avions fait savoir à qui de droit, sans succès. Notre équipe "2020 La Fouillouse de demain" recueille 851 votes et la seconde liste 467.

Ces chiffres ont donc motivé plus que jamais notre proposition de renforcer et de rendre visible l'écoute citoyenne et les consultations élargies, sur les sujets stratégiques de notre village.

A l'heure de ma prise de fonction, je voudrais remercier notre Maire sortant et son équipe. Visionnaire et profondément attaché à La Fouillouse, Yves PARTRAT a su développer et changer notre village dans son infrastructure. Entre autres, le regroupement du pôle scolaire, la contribution à la nouvelle maison de retraite, la nouvelle Mairie, avec l'agrandissement du centre bourg ont apporté un réel confort de vie et nous permettent aujourd'hui d'envisager l'inévitable évolution démographique avec plus de sérénité.

Les nombreux travaux engagés en fin de mandature sont aussi la démonstration d'un courage politique rare, tourné vers le service à la population, tout au long d'une mandature bien remplie.

Alors aujourd'hui, fiers de votre confiance, fiers de ce qu'ont réalisé nos prédécesseurs, nous nous attacherons à faire le lien entre le centre historique et le centre Mairie pour n'en faire plus qu'un, le centre bourg de La Fouillouse, avec de nouveaux commerces et une dynamique de circulation et de stationnement, adaptée aux besoins d'aujourd'hui.

Nous sommes déjà au travail, guidés par les 3 axes essentiels de notre programme, véritable fil rouge de nos préoccupations quotidiennes :

- Assurer avec énergie les missions de services publics,
- Assurer le développement culturel et sportif,
- Assurer les meilleurs cadres de vie et environnement possible.

Le respect du citoyen, l'économie, l'écologie ne sont pas et ne doivent pas être " le domaine réservé " de partis politiques, mais s'inscrire en transversalité de tout projet intéressant les citoyens. L'action sociale, le développement économique ou l'écologie sont trop souvent rattachés à une étiquette politique !

Des actions telles que le rapprochement des demandeurs d'emploi et des entreprises locales, ou la valorisation des savoir-faire et des productions de la Commune vont dans le sens de la proximité, et participent à l'action sociale et économique. De même, le grand projet de mobilité douce en site protégé, l'aménagement de la propriété communale Parc des vignes, et la mise en valeur de sa riche biodiversité, prouvent s'il en était besoin, la sensibilité écologique qui nous anime.

Enfin, à l'aune de ce mandat, je souhaite à chacun de vous, d'être en bonne santé, l'épidémie récente nous en a rappelé la valeur, et de trouver dans notre village, une source de bien vivre et d'épanouissement ! La bienveillance, le civisme et le respect de tous seront mes préoccupations constantes.

Bonnes vacances.

MAIRIE :

1, rue de la Croix de Mission -
Tél. 04 77 30 10 34
e-mail : mairie@lafouillouse.fr
www.lafouillouse.fr
Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30

LA FOUILLOUSE CONTACTS

n°135 - Juillet 2020

Revue Municipale d'informations
distribuée gratuitement.

Rédaction : Mairie de La Fouillouse.

Coordination - Réalisation :

JLS Studio Print et Web - 04 77 55 05 42
Impression : Graphiprint - 04 77 36 45 88

Publicité : JLS Studio Print et Web -
Dépôt légal : Juillet 2020

VOS ADJOINTS

LE CONSEIL MUNICIPAL A ÉTÉ ÉLU LE 25 MAI 2020. IL EST COMPOSÉ DE 27 CONSEILLERS MUNICIPAUX : 23 ISSUS DE LA LISTE "2020 LA FOUILLOUSE DE DEMAIN" ET 4 ISSUS DE LA LISTE "DEMAIN, LA FOUILLOUSE POUR TOUS". IL RESPECTE HARMONIEUSEMENT LA PARITÉ.



PHILIPPE BONNEFOND
FINANCES & RESSOURCES HUMAINES
ET, EN SON ABSENCE, SUPPLÉANCE TOTALE
DU MAIRE

Retraité de ma vie active d'expert-comptable, j'ai mis mes compétences professionnelles au service de la Commune en tant qu'adjoint, depuis maintenant 12 années pleines.

Au cours de ces mandats, j'ai eu pour préoccupation première la maîtrise des dépenses publiques de notre commune, afin de garantir des taux d'imposition et d'endettement les plus bas possibles. Cette ligne directrice me tient à cœur, et je ferai en sorte de la maintenir pour cette nouvelle mandature. Pour toutes questions, merci de prendre rendez-vous en téléphonant à la Mairie.



VALÉRIE PICQ
COMMUNICATION ANIMATIONS FESTIVITÉS

Après un mandat comme adjointe déléguée aux Affaires Scolaires et à l'Animation ; je suis très motivée et pleine de projets pour mes nouvelles fonctions de déléguée à la communication et à l'événementiel .

Notre Commune doit garder son esprit Village et nous mettrons tout en œuvre pour le maintenir et le développer autour de projets fédérateurs avec tous les feuillantins. Je suis à votre écoute les mardis et les mercredis matin, et sur rendez-vous les vendredis après-midi.



HERVÉ JAVELLE
TRAVAUX ET VOIRIE

Le conseil municipal m'a élu en tant qu'Adjoint aux Travaux et Voirie, mon rôle sera d'être au service des feuillantins. Organisation, planification, suivi des travaux effectués par nos services techniques. Gestion des chantiers en cours (Avenue Jean Faure), suivi de la fin de l'aménagement des jardins du Mallevall.

Projets à venir pendant notre mandat : vestiaires du foot, chapelle St-Anne, extension et rénovation de la salle polyvalente, rénovation de l'école des Cèdres, réhabilitation de la place de l'église et création de toilettes publiques, valorisation des chemins et du patrimoine Feuillantins. Des dossiers à traiter pour le bien vivre dans notre village. Pour toutes questions, merci de prendre rendez-vous en téléphonant à la Mairie.



MARYLINE MARESCAL
SPORTS ET CULTURE

Monsieur le Maire m'a confié la gestion des associations Culturelles et Sportives de notre village. Pour m'aider à accomplir cette mission, j'aurai à mes côtés, Fabienne MEYNAND pour la culture et Jérôme DROUET pour le sport. Nous savons pouvoir compter

sur notre tissu associatif fort et dynamique. Pour ces raisons, nous souhaitons promouvoir les patrimoines historiques et architecturaux, et accompagner les projets culturels et sportifs.

La culture et le sport sont essentiels aux Hommes, ils le sont aussi pour notre commune.



RÉMY GIRARDON
URBANISME

L'Urbanisme c'est avant tout une équipe dynamique : Célia Dumas et Rémy Girardon sont vos élus pour cette mandature. Cécile Grange et Sylvaine Dimier se chargent de la gestion administrative. Nous vous assisterons dans la gestion de vos dossiers (permis de construire, demande préalable de travaux, certificat d'urbanisme), bornage de parcelles, commission de sécurité liées

aux bâtiments publics et commerces et autres demandes liées à l'urbanisme.

Nous serons les représentants de la Commune dans les différentes commissions communautaires (Habitat, PLUI,) et groupes de travail (RLPI) afin de porter la parole de La Fouillouse à St Etienne Métropole.

Pour toute interrogation et questionnement, j'assurerai une permanence sur rendez-vous les lundis après-midi de 13h30 à 17h30 en Mairie.



MARIE-CLAUDE BRANCIER-JACQUIER
AFFAIRES SOCIALES, ÉCOUTE CITOYENNE ET GESTION DU CIMETIÈRE

Elue pendant douze ans avec Yves Partrat comme Conseillère Municipale c'est bien volontiers que je m'investis avec Patrick Bouchet qui m'a confié le poste d'Adjointe aux Affaires Sociales et Juridiques, poste qui me satisfait ayant été avocat et médiateur judiciaire. Aujourd'hui je peux donc me consacrer à cette mission et être à la disposition de mes concitoyens dans ces

domaines, tel que le logement par exemple. Aussi pour faciliter l'intégration de nouveaux Feuillantins pourquoi ne pas envisager une bourse aux logements avec les bailleurs privés ?

Bien évidemment comme le faisait mon prédécesseur Jacqueline Just, j'entends collaborer avec l'assistante sociale Madame Gaulin. Je vais tenter d'assurer cette mission dans la continuité des travaux effectués par Jacqueline Just.



SÉBASTIEN FAUST
PETITE ENFANCE, AFFAIRES SCOLAIRES, CANTINE ET ADOS

La situation sanitaire m'a tout de suite projeté dans le feu de l'action, sans me laisser le loisir de prendre mes marques. Je voudrais donc remercier Valérie Picq pour son aide et son soutien qui m'ont permis d'appréhender rapidement les rouages de notre administration. Je souhaite également saluer les enseignants des écoles de La Fouillouse, les personnels des Services Techniques, ainsi que les Agents

Municipaux. Grâce à eux tous, nous avons pu mettre en œuvre et respecter le protocole sanitaire afin que l'accueil des enfants se fasse dans les meilleures conditions. Nous profiterons des vacances pour mettre sur les rails différents projets. Le premier est l'installation d'un système de self à la cantine municipale, qui devrait voir le jour courant 2021. Je serai en général présent en Mairie les lundis, mardis et jeudis et pourrai recevoir les habitants qui le souhaitent, sur rendez-vous, de préférence.

VOS CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



PIERRE CLAVEL
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



JENNIFER
DAUPHY-SABY
COMMERCE
ET ARTISANAT



JÉRÔME DROUET
SPORT



CÉLIA DUMAS
URBANISME
ET PATRIMOINE



FABIENNE MEYNAND
CULTURE



JEAN-FRANÇOIS
MONMARTIN
AGRICULTURE ET
ENVIRONNEMENT

VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX



LAURENCE BUSSIÈRE



CAROLINE ZANDER



BRUNO VILLEMAGNE



DIDIER RACLE



ANNABEL TAILLANDIER



KARINE BREURE



CLÉMENCE SABAUT



JEAN-NICOLAS JOUVE



AMAURY GARDE



YVES LAFAYOLLE



RICHARD GRIFFON



CÉLINE CHAMPAGNON



SOPHIE GOUDIN

AGENTS ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE DE LA FOUILLOUSE



DANS CE MAGNIFIQUE BÂTIMENT AU DESIGN TRÈS ÉPURÉ, OFFICIENT DES AGENTS MUNICIPAUX, DONT LES FONCTIONS SONT TRÈS VARIÉES. SUIVEZ-NOUS SI VOUS LE VOULEZ BIEN POUR UNE VISITE GUIDÉE :

- En entrant dans la mairie, les administrés se trouvent dans un immense et majestueux hall dénommé atrium. Trois agents officient directement à l'accueil et dans les bureaux adjacents : elles sont chargées de l'accueil, physique et téléphonique, de l'Etat-Civil et des demandes de titres d'identité.
- Deux agents travaillent également au rez-de-chaussée, dans un bureau au fond à gauche. Elles sont plus particulièrement chargées de l'instruction des demandes d'autorisation de droit du sol (permis de construire ou de démolir, déclaration préalable)... mais aussi en fonction des échéances, de la préparation des élections.

L'ATRIUM COMPREND DEUX GALERIES QUI DESSERVENT LES NIVEAUX SUPÉRIEURS ET LES BUREAUX QU'ILS COMPRENNENT. INTÉRESSONS-NOUS PLUS PARTICULIÈREMENT AU PREMIER NIVEAU.

- Juste au-dessus du bureau de l'accueil, se trouve le bureau de

la Police Municipale. L'agent qui l'occupe n'est certes pas présent dans son bureau toute la journée, ses missions le conduisant quotidiennement sur le territoire communal (école, marché, incivilités...)

- Sur la gauche un bureau est occupé par l'agent en charge de la Communication, des manifestations organisées par la Commune et du secrétariat du CCAS : elle met à jour le site internet, et tous les moyens numériques de communication et organise avec l'Elue référente, les manifestations programmées mais assure aussi le quotidien du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).
- Un autre bureau est occupé par l'Assistante du Service Technique : ses missions sont multiples, de la demande de devis pour des interventions ponctuelles, au relais avec les équipes techniques, en passant par les demandes d'intervention des différents services ou des contacts avec les prestataires de la Commune.
- Autre agent, autres missions : celles de gérer les plannings des agents en charge de l'entretien des bâtiments, de la restauration scolaire et des personnes chargées d'assister les enseignants dans les classes maternelles. Sans oublier la gestion

du stock de produits d'entretien et le suivi du Conseil Municipal d'Enfants.

DANS L'AILE DROITE DU MÊME ÉTAGE, SE TROUVENT D'AUTRES BUREAUX DÉDIÉS À D'AUTRES FONCTIONS ADMINISTRATIVES.

- Il en est ainsi notamment de la fonction RH assurée par un agent communal : gestion des carrières des agents, des congés, de la formation, élaboration des fiches de payes, mais aussi réponse aux sollicitations des agents.
- Juste à côté, se trouve le bureau de la Comptabilité et des Finances de la Commune. C'est ici que sont traitées les factures, mais c'est là également qu'est géré le budget communal, adopté par le Conseil Municipal. Un agent occupe cette fonction essentielle.
- Un autre agent est installé au Secrétariat Général : il assure le secrétariat du Maire et du Conseil Municipal. Ses tâches sont très variées mais toujours en lien avec l'actualité municipale.
- Enfin, le dernier bureau est réservé à la Direction Générale des Services.

La visite vous a plu ? Saviez-vous qu'il existait des tâches aussi différentes dans une mairie ?

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

LE SERVICE TECHNIQUE EST AVANT TOUT UN SERVICE PUBLIC DESTINÉ À AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS DE LA COMMUNE. LE SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE DE LA FOUILLOUSE EST COMPOSÉ DE 10 AGENTS QUE VOUS RENCONTREZ OU CROISEZ DANS LEUR FONCTION CHAQUE JOUR. CETTE ÉQUIPE EST RENFORCÉE PAR DES SAISONNIERS SUR LA PÉRIODE ESTIVALE. LES DIFFÉRENTS TRAVAUX QUI INCOMBENT AUX SERVICES TECHNIQUES SE DÉCOMPOSENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



VOIRIE / ECLAIRAGE PUBLIC

La pose ou la mise en place de la signalisation verticale, le balayage, le nettoyage des fossés et des accotements, les décorations de Noël, l'entretien des chemins communaux, la sécurisation, les relations avec les concessionnaires de réseau (EDF, GRDF, ORANGE, SIEL, SUEZ), avec les partenaires de la ville, les services de l'État, le Conseil Général et la Métropole sont les missions courantes effectuées au sein du service. La gestion des demandes

d'interventions sur les pannes d'éclairage public est aussi un service proposé aux riverains.

ESPACES VERTS

Les méthodes de travail dans le secteur des espaces verts évoluent au fil des années dans le respect de l'environnement. Désormais, on enherbe pour ne pas désherber, on végétalise car améliorer la qualité de vie est une priorité tout en respectant le choix du zéro phytosanitaire.

Dans un souci d'économie d'eau et de respect de l'environnement, le secteur des espaces verts privilégie la plantation de graminées et de vivaces afin de limiter également l'utilisation d'intrants.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

La gestion du patrimoine bâti de la Commune est un domaine très vaste. Les bâtiments communaux impliquent d'assurer les travaux de maintenance et les situations d'urgence, de suivre les interventions

des entreprises privées ainsi que les projets de réhabilitation, de rénovation ou de construction de bâtiments communaux. Les agents affectés notamment à ce secteur doivent faire preuve d'une grande technicité vu la diversité des corps d'état (électricité, plomberie, menuiserie).

MANIFESTATIONS

Ce secteur d'activité est un poste très important tout au long de l'année et plus particulièrement à l'entrée de la période estivale. Le tissu associatif étant très important sur la Commune, les sollicitations vont donc de pair et les agents du service travaillent sans compter à la bonne organisation des évènements sportifs et culturels.

VIABILITÉ HIVERNALE

La polyvalence des agents du service technique de la commune est une force, elle permet d'intervenir dans de nombreux domaines. D'ailleurs, ils sont amenés à intervenir en cas de situation d'urgence liée aux conditions climatiques et / ou événement exceptionnel. Durant toute l'année, un agent est d'astreinte 7/7, 24/24 afin de pouvoir intervenir directement sur site. Aussi, pendant la période hivernale, 3 agents sont disponibles pour intervenir rapidement suite par exemple, à un épisode neigeux ou venteux, afin de rendre praticable les voies communales.



PERSONNEL

CANTINE, ÉCOLE,

ENTRETIEN

DE LA MAIRIE

DE LA FOUILLOUSE



19 agents réguliers forment l'équipe, exclusivement féminine, du service Enfance de la commune. Elles en sont les piliers et œuvrent avec rigueur et soin pour ce service tout au long de l'année.

Cette équipe composée de professionnelles, formées régulièrement sur le terrain et en centre de formation, se partage les différents services.

3 cuisinières préparent environ 300 repas « faits maison » par jour alliant, entre autres, produits locaux et produits bio. Elles proposent également un menu végétarien une fois par semaine.

Pendant le service cantine de 11h30 à 13h30, elles sont 16 à veiller sur les enfants et à s'assurer que tout le monde passe un bon moment devant un excellent repas.

5 ATSEM font équipe avec les enseignants de maternelle. Elles ont un rôle essentiel dans la scolarité des enfants de 2 ans ½ à 5 ans

Le service du portage des repas à domicile est assuré par un agent qui prend soin d'apporter, en plus du repas, toute l'attention et la bienveillance indispensables aux personnes bénéficiaires.

Ces 27 agents se mobilisent, ensemble, pour l'entretien de tous les bâtiments communaux afin de proposer aux Feuillantins un service public de qualité.

FOOT

Aménagement du nouveau vestiaire de Foot



ÉTUDES



CHAPELLE

Réaménagement et travaux nécessaires à sa mise en valeur

AUX REPRISE DES CHANTIERS EN COURS



#01

CHEMIN DU COIN

Travaux de chaussée terminés.
Reprise à venir de l'accotement côté
maison de retraite



#02

AVENUE JEAN FAURE

Reprise des travaux : trottoirs
et stationnement. Ouverture du
chantier pour remplacement de la
colonne d'eau potable de février à
juin 2021

NOUVELLES ÉTUDES - NOUVEAUX CHANTIERS

JARDINS PARTAGÉS

1ère et 2ème tranches terminées.
3ème tranche à venir,
aménagement des entrées
haut et bas



#03

#04

ÉGLISE

Travaux de changement du chauffage
et mise au diapason de l'orgue



#04

CROIX DE MISSION

Remise en place du socle de la
croix après travaux de sablage et
de peinture



#05

SAINT ÉTIENNE MÉTROPOLE

PLUS CONNUE SOUS L'ACRONYME DE SEM, L'INTERCOMMUNALITÉ DU SUD DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE, DONT LA COMMUNE DE LA FOUILLOUSE EST MEMBRE DEPUIS 2013, EXERCE EN LIEU ET PLACE DE SES COMMUNES MEMBRES DES COMPÉTENCES VARIÉES ET ACCRUES DEPUIS SON ÉVOLUTION EN MÉTROPOLE.



POUR LES ADMINISTRÉS, CES TRANSFERTS DE
COMPÉTENCES DEMANDENT QUELQUES ÉCLAIRCISSEMENTS :
LES COMPÉTENCES :

- TRANSPORT ET MOBILITÉ
- DÉCHETS
- VOIRIE
- GRANDS ÉQUIPEMENTS
- EAU POTABLE
- EAUX USÉES
- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- TOURISME ET CONGRÈS

...

Ces dernières sont désormais exercées par Saint Etienne Métropole, ce qui signifie que les communes n'ont plus de compétence sur ces domaines d'activité.

Mais cette affirmation doit être tempérée. En effet, les communes membres de Saint Etienne Métropole disposent toutes d'au moins un siège en Conseil Métropolitain, et peuvent ainsi décider de manière collégiale, de la façon dont sont gérées ces compétences.



DÉPART

LE MOMENT EST VENU POUR LUI DE METTRE SA VIE "ENTRE CHARENTAISES" !

Le 30 avril 2020, André Berger a pris une retraite bien méritée après une quinzaine d'années au service de la Commune. Peut-être le connaissez-vous mieux sous le surnom de Dadou ?

Il est arrivé en septembre 2006. Il est parti discrètement durant cette période mouvementée du confinement. Nous n'avons pas pu lui souhaiter une très bonne retraite comme nous l'aurions voulu. Discret c'est le mot qui caractérise Dadou, mais efficacité, disponibilité et compétence sont des qualités qui le définissent.

Dadou, l'ensemble du Conseil Municipal te souhaite une longue et bonne retraite.

ILS ONT REJOINT L'ÉQUIPE :

Nous souhaitons la bienvenue à Rodolphe Vocanson qui remplace Dadou. Après un début de carrière auprès d'une autre collectivité, il a rejoint l'équipe des services techniques.

Nous accueillons dans la Commune Isabelle Champavere. Elle occupe le poste de Directrice Générale des Services au sein de la commune. Elle nous vient d'une commune voisine.



Rodolphe Vocanson

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Par Valérie PICO

VIVRE ENSEMBLE, C'EST FACILE AVEC QUELQUES EFFORTS ET DU BON SENS, NOUS POUVONS AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE ET EN PROFITER. NOUS AVONS TOUS UN RÔLE À JOUER. PROPRIÉTÉ, TROUBLES DU VOISINAGE, SÉCURITÉ ROUTIÈRE SONT DES SUJETS RÉCURRENTS LORSQU'ON ÉVOQUE LE CIVISME. LA COMMUNE AURA BEAU PRENDRE DES MESURES POUR FAIRE APPLIQUER LES RÈGLES, ELLE AURA TOUJOURS BESOIN DE VOUS POUR DONNER DU SENS ET APPUYER SON ACTION.

LA PROPRETÉ



VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN CHIEN ?

C'est à vous de ramasser les déjections de votre animal !

Pas d'excuse : la commune met à votre disposition des sacs "toutounet". Vous pouvez également vous munir d'un mouchoir en papier, d'un petit sachet ayez les bons réflexes, pour une ville plus propre. Respectez la signalisation ! Certains lieux sont interdits aux chiens et dans d'autres, ils doivent être tenus en laisse.

LES SACS "TOUTOUNET" SONT DISPONIBLES :

- Place du Marché
- Parc des cèdres
- Parc Sainte Anne
- Square Belgioiosio
- Mairie pont du Malleval
- Rue Croix de Mission
- Intersection rue de la Libération et rue Jean Marie Goubelly
- Intersection avenue Jean Faure et allée des Pervenches
- Face Caisse d'Epargne

Et plus généralement, soyons respectueux du travail de nos agents communaux. Jetons nos déchets dans les poubelles !

LA COMMUNE SOUHAITE APPRÉHENDER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE COMME UN ÉLÉMENT DE QUALITÉ DE VIE. LA RUE, LA ROUTE SONT DES ESPACES À PARTAGER. ASSURER LA SÉCURITÉ DES CITOYENS NE SIGNIFIE PAS SEULEMENT RÉALISER DES AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES MAIS PLUTÔT RÉUSSIR LA COHABITATION DE L'ENSEMBLE DES USAGERS.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans les rues de notre village respectons les limitations de vitesse pour la sécurité de tous. Le stationnement de véhicules sur les trottoirs ou sur des places PMR peut vite se transformer en parcours du combattant pour les personnes en situation de handicap, les piétons et les poussettes. Respectez les... Pensez à eux !

Le centre bourg est en zone bleue, le stationnement est réglementé. Pensez à utiliser votre disque afin d'éviter les contraventions.

Cependant, toutes ces mesures sont inutiles si elles ne sont pas accompagnées d'une prise de conscience individuelle de chaque automobiliste. Ainsi, les difficultés persisteront en l'absence de maîtrise des comportements de certains : indiscipline, égoïsme, excès de



Le saviez-vous ?

DES DISQUES SONT DISTRIBUÉS GRATUITEMENT EN MAIRIE.

DES PARKINGS SONT À VOTRE DISPOSITION :

Parking des Cèdres, Parking Libération, Parking Guichard & Parking Mairie

vitesse. Nous en appelons donc à la responsabilité et à la courtoisie de

LES TROUBLES DU VOISINAGE

VIVRE ENSEMBLE, C'EST AUSSI RESPECTER SON VOISIN. LE BRUIT CONSTITUE L'UNE DES PRINCIPALES CAUSES DES TROUBLES DE VOISINAGE. A SAVOIR : IL EXISTE DES PLAGES HORAIRES OÙ IL EST AUTORISÉ.

En dehors de ces créneaux, chacun doit respecter la tranquillité des autres. Si ce n'est pas le cas, il faut essayer dans un premier temps de régler le problème à l'amiable. En dernier recours, la police municipale ou la gendarmerie sont habilitées à dresser les procès-verbaux de tapages diurne ou nocturne. (Un bruit de comportement est défini comme tapage diurne s'il intervient entre 7h et 22h et comme tapage nocturne s'il intervient entre 22h et 7h).

Le saviez-vous ?



Composteur, lombricomposteur ou poulailler : au choix, Saint-Étienne Métropole vous accorde une subvention de 30 à 50 € pour vous équiper

et vous aider ainsi à réduire le volume de vos déchets. (Jusqu'au 30/11/2020, rendez-vous sur le site de la Mairie pour plus d'informations).

chacun, ce qui évitera d'avoir recours à la répression. Sur la route, restons zen et courtois !

Le respect des règlements communaux, de l'environnement, le bon voisinage, la convivialité, voilà quelques règles simples à observer qui permettent à tous de vivre en harmonie.

Le saviez-vous ?

LES HORAIRES DE TONTES SUR LA COMMUNE SONT LES SUIVANTS :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi : de 9h00 à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Chaque propriétaire ou locataire est tenu de respecter quelques obligations sur sa propriété et aux abords. Ainsi, au printemps, chacun a l'obligation d'entretenir les abords de son habitation, afin de permettre aux piétons de circuler en toute facilité sur les trottoirs : taille des haies, élagage des arbres et arbustes. Il convient également de ramasser les feuilles et de balayer le trottoir bordant la propriété afin d'éviter tout accident malencontreux. Il faut également enlever les herbes le long de sa propriété. Pour vos déchets de jardin, pensez au compostage individuel. Nous vous rappelons que par arrêté préfectoral, le brûlage à l'air libre de tous déchets est interdit toute l'année.

RÈGLEMENTATION D'ENTRETIEN DES HAIES :

Les arbres et arbustes s'ils ont une hauteur supérieure à 2 m doivent être plantés à une distance minimale de 2 m de la limite de propriété, si la hauteur est inférieure à 2 m, on retient une distance minimale de 0.50 m. La distance de la plantation se calcule de la limite séparative au centre de l'arbre. La hauteur se mesure du sol à la pointe de la plante.

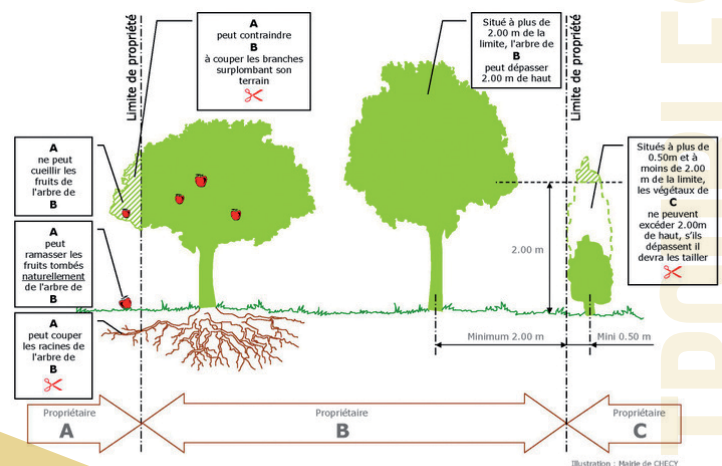


Illustration : Mairie de CHEY



RAM

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Temps d'animation pour les assistantes maternelles et les gardes d'enfants à domicile les vendredis de 9h à 12h30.

Les permanences sont ouvertes aux assistantes maternelles, gardes d'enfants à domicile et aux parents les vendredis de 13h à 16h30 au Pôle Enfance, bureau du périscolaire.

Le RAM est un lieu d'échanges et d'informations sur les modes de garde individuels.

Actuellement, la commune compte environ 30 assistantes maternelles agréées pour accueillir les enfants en journée, à temps complet, partiel ou en temps périscolaire.

Responsable : Sophie MAZENOD

Contact : 04 77 55 61 71

Mail : ram@lafouillouse.fr

L'animatrice du RAM guide les parents dans leur recherche de mode de garde. Elle peut notamment transmettre la liste des assistantes maternelles installées sur la commune.

Elle accompagne également les familles et les assistantes maternelles dans leurs démarches : contrats de travail, législation, formation, etc. Par ailleurs, elle organise des animations ouvertes à tous les enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents : contes, chant, motricité, travaux manuels, cirque, visites et fêtes ponctuelles.

ASSISTANTE SOCIALE

Madame GAULIN, Assistante Sociale sur le secteur de La Fouillouse.

Adresse :
Mairie de la Fouillouse
1 Rue Croix de Mission
42480 LA FOUILLOUSE

Tél. : 06 87 09 19 18

Permanence sans rendez-vous
le jeudi de 9h à 12h. Sur rendez-
vous les autres jours.

En cas d'urgence,
vous pouvez contacter le
secrétariat au 04 77 74 75 10

TRIBUNE LIBRE

DEMAIN, LA FOUILLOUSE POUR TOUS

A La Fouillouse, la liste arrivée en tête lors des élections municipales ne recueille que 25% des électeurs inscrits sur les listes électorales.

La crise a développé encore les inégalités, seulement 24% peuvent télé-travailler. Cette distorsion va faire évoluer le monde du travail. Il faudra réduire les écarts de tous ordres. Les pensées, qu'elles soient de droite ou de gauche ne sont plus en adéquation avec notre monde. Une idée est soit bonne soit mauvaise. Nous assistons à plus de solidarité, plus de générosité, plus de bienveillance, la nature se régénère...

C'est le début du chemin. Nous nous félicitons qu'avec la liste « Demain, La Fouillouse pour tous », ces thèmes ont rencontré le soutien de 35 % des votants que nous remercions chaleureusement. Pour demain, nous continuerons à défendre les objectifs fixés lors de notre campagne électorale.

Richard GRIFFON,
Céline CHAMPAGNON,
Yves LAFAYOLLE,
Sophie GOUDIN

BIENVENUE

NOVEMBRE 2019

Lisa BASTIDE 29 nov.
Léana MARION 29 nov.

DÉCEMBRE 2019

Mylia LAURIA 5 déc.
Jasmine TLILI 17 déc.
Liham MAINSEL 25 déc.
Eline JACOUD 30 déc.

JANVIER 2020

Mirek SLIWA 2 janv.
Sacha MACHIN 8 janv.
Léonie CHAVAREN 9 janv.
Paul DÉCHAVANNE 22 janv.

FÉVRIER 2020

Joyce JOLIVET 9 févr.
Emile LUCAS 15 févr.
Laurélie EYRAUD 16 févr.

MARS 2020

Camille FÉLIX MARQUES 1 mars
Julia BOURRACHOT 2 mars
Ayla HYSEN 2 mars
Benjamin FAURE 5 mars
Milann BERGERON 10 mars

AVRIL 2020

Jaden HAUSTETE 1 avr.
Brune BASTIDE 12 avr.

MAI 2020

Jules JOUBERT 1 mai
Giulia ALGUACIL 10 mai

JUIN 2020

Louis AUBERT 7 juin
Camille BARBAT ALCAÏNE 13 juin
Léane VIALLE 14 juin
Charlie MALFONDET SAILLANT 18 juin

AU REVOIR

DÉCEMBRE 2019

Dimitra NICOLAOU 23 déc.
divorcée VANHEY
Augustine POINAS 31 déc.
veuve BRANCIER

JANVIER 2020

Roger ARGAUD 15 janv.
Yvonne MARCHE épouse POUR 26 janv.
Dominique ROCHER 26 janv.
épouse CHAZELET

FÉVRIER 2020

Lucette PERRET épouse LYONNET 17 févr.
Josette BRUN épouse PLANTEBLAT 26 févr.

MARS 2020

Jacques RAMILIEN 5 mars
Gérard WALLET 5 mars
Antoine VANEL 6 mars
Joseph VACHON 12 mars
Eugène CHAZET 16 mars
Cécile CIZERON épouse PASCAL 19 mars
Boualem GOURI 19 mars
Josette TRESCARTE 28 mars

AVRIL 2020

Mathilde MONCHAL veuve DRIOL 6 avril
Jeannine ALASSIMONE 7 avril
veuve ARGAUD
Christian BLEIN 14 avril
Hélène SESSIECQ épouse GAYTON 19 avril

MAI 2020

Yvette HUGONNARD-ROCHE 4 mai
veuve RAUFFLET
Henri MENU 4 mai
Gabrielle RANCON 19 mai
épouse DELAIGUE
René GEORJON 22 mai
Rose MONTÉS veuve ROCHE 25 mai

JUIN 2020

Andrée DENIS veuve RANC 6 juin
Marie PHILIPPOT divorcée MASSON 25 juin
Claudie FAURE épouse DESMARTIN 29 juin
Jeannine BONNET veuve BRUEL 30 juin

FÉLICITATIONS

JANVIER 2020

Romain DUFOUR &
Claire MARCO 18 janv.

FÉVRIER 2020

Didier DELPHIN & Hélène
DUMONT 22 févr.
Carole JAVELLE & Nicolas
MAGNOULOUX 29 févr.

JUIN 2020

Sébastien BROQUAIRE
& Sophie GOUDIN 27 juin.

AGENDA

JUILLET À DÉCEMBRE 2020

05.09.20

FORUM DES ASSOCIATIONS
SALLE SOCIO SPORTIVE
DE 9H À 13H

05.09.20

ACCUEIL DES NOUVEAUX
FEUILLANTINS EN MAIRIE À 12 H
(INSCRIPTION PRÉALABLE)

06.09.20

FÊTE DU HAMEAU D'ECULIEU
À PARTIR DE 12H

14.10.20

LOTO ORGANISÉ PAR "LE FIL DU
TEMPS" DURANT LA SEMAINE
BLEUE
SALLE POLYVALENTE À 14H30

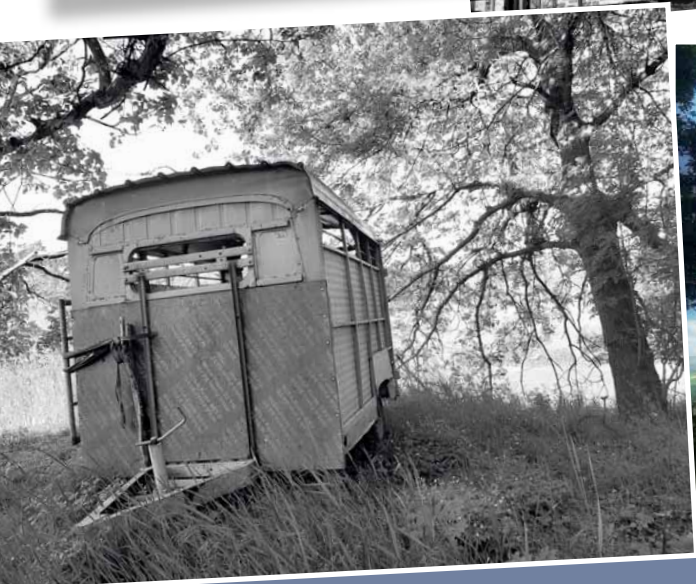
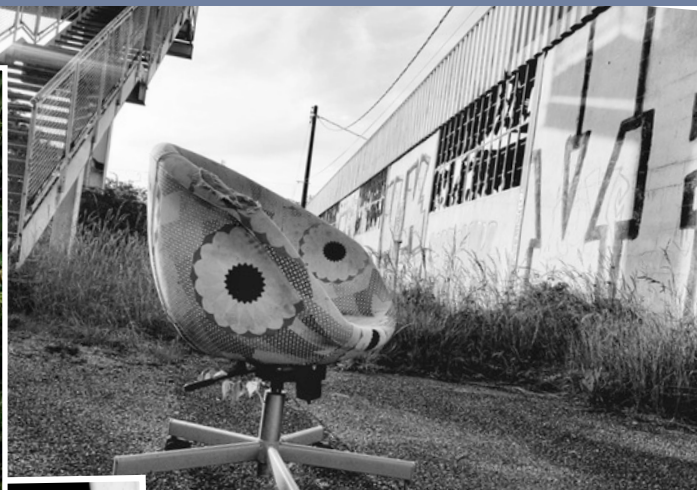
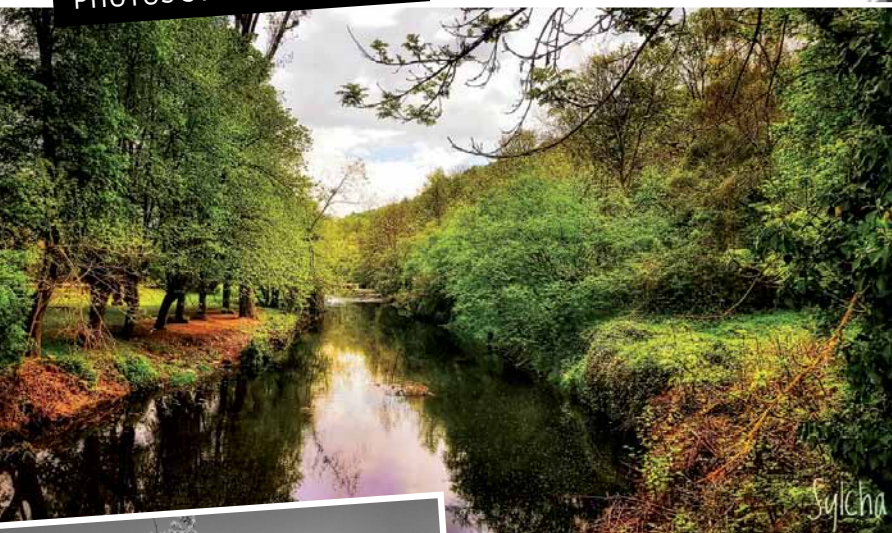
11/12/13.12.20

MARCHÉ DE NOËL
SALLE SOCIO SPORTIVE

LA FOUILLOUSE VUE PAR LES FEUILLANTINS



PHOTOS SYLVIE CHAVEROT



VOUS AUSSI VOUS AVEZ DE BELLES PHOTOS DE LA FOUILLOUSE ?
Merci de bien vouloir contacter Valérie PICQ à la Mairie ou par mail : vpicq@lafouillouse.fr